

Placer par exemple le logo du porteur de projet en haut de page et en bas de page les logos des partenaires

**Exemple de canevas pour déposer une demande de fonds
en lien avec un projet d'éveil esthétique
et de participation culturelle pour les 0-4 ans
(réalisé par Pro Enfance et à adapter en fonction, avec le
soutien financier du Pour-cent culturel Migros)**

Pour une version Word s'adresser à info@proenfance.ch

Titre du projet

Demande de soutien financier

Introduire une image

Contact

Personne de référence
Titre
Téléphone
Adresse courriel
Organisation
Adresse
NPA Lieu
Références bancaires

Table des matières

Ne pas oublier de modifier la table des matières en conséquence à l'aide de la fonction mise à jour.

Le projet xyz en bref.....	3
L'éveil esthétique et la participation culturelle des jeunes enfants	3
Définitions et vision.....	3
Principes.....	4
Les avantages pour xyz d'un partenariat.....	4
Projet XYZ.....	4
Contexte.....	4
But du projet	5
Bénéficiaires du projet	5
Objectifs du projet	5
Évaluation du projet.....	7
Planning.....	7
Partenaires	7
Durabilité du projet.....	7
Risques	7
Budget pour le projet xyz	8
Bibliographie des collaborateurs·trices principaux du projet	8
A propos de l'initiative « Lapurla, les enfants explorent »	9
A propos de l'institution porteuse du projet ou des partenaires du projet	9
Missions.....	9
Ressources.....	9
Reconnaisances officielles	9
Principaux organes dirigeants	9
Pour approfondir l'éveil esthétique et la participation culturelle des tout-petits.....	10
Bibliographie	10
Site Internet	10
Annexes.....	10

Le projet xyz en bref

5 à 6 lignes incluant les conséquences financières (être concret). Peut-être repris de la lettre d'accompagnement ou inversement.

Par exemple. Le projet xyz s'inscrit dans une démarche transdisciplinaire visant à rapprocher les milieux de la petite enfance (espace de vie infantine, crèche, maison de l'enfance, etc.) et de la médiation culturelle (musées des beaux-arts, d'Histoire, des arts visuels contemporains, etc.). In fine, il permet aux plus jeunes de développer leur créativité et d'accéder à la culture. Il s'appuie sur les démarches développées ou impulsées par l'initiative « Lapurla, les enfants explorent », laquelle promeut activement l'éveil esthétique et la participation culturelles des enfants de 0 à 4 ans. Pour mener ce projet, totalisant CH xyz, il est demandé à xyz CHF xyz.

Le projet peut viser : la mise en place d'un groupe d'influence ; le développement d'offres concrètes coconstruites ; l'approfondissement d'une thématique particulière, la sensibilisation des parents ou des professionnels de l'enfance, de la culture et des arts ; la collaboration avec un ou une artiste.

L'éveil esthétique et la participation culturelle des jeunes enfants

Définitions et vision

La notion d'esthétique est prise dans son sens étymologique de science du sensible. « Tout comme l'encouragement de la créativité, l'éveil esthétique ne doit pas être conçu comme une discipline à part, une méthode particulière ou un concept pédagogique spécifique, mais comme une approche globale se rapportant à l'ensemble des aspects de l'existence. L'éveil esthétique fait appel aux capacités des enfants d'être les moteurs de leur développement, en affinant la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes et de ce qui les entoure, et en les encourageant à acquérir une manière bien à eux de s'intéresser et de se confronter au monde. » (Kraus/Ferreti, 2019, p. 21).

« (...) la **participation culturelle** implique aussi bien la réception que la production d'un contenu à visée communicationnelle ; elle est pour le sujet l'occasion de poursuivre un dialogue (non) verbal avec le monde qui l'entoure et de s'y confronter activement. » (Kraus/Ferreti, 2019, pp. 27-28).

L'éveil culturel est un éveil artistique. L'éveil culturel ou esthétique, ou l'encouragement de la créativité, peut conduire à amener les enfants à l'art ou l'art aux enfants. « La participation des tout-petits à la vie culturelle se heurte à un premier défi : en effet, un jeune enfant n'ira pas de lui-même au musée, au concert, à la bibliothèque, dans l'atelier d'un artiste ou d'un artisan. Il a besoin d'y être emmené par une personne de confiance. Mais celle-ci doit aussi prendre la peine de s'intéresser avec lui à ce qu'il découvre sur place – un accompagnement qui s'avère moins nécessaire pour les enfants d'âge scolaire. Pour s'adresser aux tout-petits, la médiation artistique et culturelle doit donc nécessairement passer par les adultes de leur entourage proche (parents, parents de jour, grands-parents, frères et sœurs plus âgés, autres membres de la famille, personnel d'accueil de la crèche, travailleurs sociaux, voisins, parrains et marraines, etc.). (...) De même que les petits enfants ne trouveront pas par eux-mêmes le chemin vers l'art, l'art n'ira pas spontanément à eux dans les crèches ou les jardins d'enfants. Ici aussi, l'intervention des adultes est nécessaire pour leur donner accès à des sources d'inspiration comme des livres, des films, des musiques, des histoires à écouter, etc., et mettre à leur disposition le matériau artistique, les outils et les équipements qui leur permettront de se confronter activement au monde de l'art » (Kraus/Ferreti 2019, p. 29).

Principes

Lapurla retient 10 principes pour soutenir l'exploration des enfants de 0 à 4 ans. Dans le cadre du projet xyz, il convient de retenir en particulier les approches suivantes :

- Principes de l'éducation esthétique et culturelle : nous encourageons la créativité des enfants par le biais d'une expérimentation sensorielle de l'environnement.
- Principe du développement personnel : nos espaces créatifs créent le terreau pour les créateurs et créatrices du futur et aident les adultes d'aujourd'hui à redécouvrir leur propre créativité.
- Principe d'orientation processus et de créativité : le processus créatif est plus important que ce qui en résulte.

En fonction du projet, il pourrait être utile de référer d'autres principes :

<https://www.lapurla.ch/fr/prinzipien/>

Les avantages pour xyz d'un partenariat

Ce chapitre introduit quelques pistes. Il sera néanmoins rédigé en fonction des attentes des partenaires à qui l'on s'adresse. Il est particulièrement utile pour convaincre les entreprises. Les fondations apprécient néanmoins aussi que l'on considère leurs buts, objectifs et valeurs. Ces informations sont généralement disponibles sur Internet.

Si l'on propose aux entreprises de rendre visible leur nom, être attentif à la pratique usuelle du ou des porteurs du projet.

Par exemple. Soutenir ce projet, c'est s'engager pour que les tout-petits puissent explorer le monde, s'émerveiller. Vous contribuez ainsi à leur autonomie et à l'intégration dans notre société, vous participez à la multiplication des projets d'éveil esthétique et de participation culturelle dès la naissance dans un esprit d'égalité des chances et de changement de paradigme.

Le nom de votre organisation sera mentionné sur les supports xyz. Il apparaîtra également dans notre rapport d'activité et sur notre site Internet.

Projet XYZ

Contexte

Décrire les raisons et la nécessité du projet, voire son urgence – y apporter des arguments quantitatifs et/ou qualitatifs.

Par exemple. La créativité, tout le monde en parle. Cela n'a rien d'étonnant, car c'est une compétence clé qui ouvre les portes sur l'instant présent et l'avenir. Pourtant si les offres sont nombreuses pour les enfants à partir de 5 ans, les enfants de 0 à 4 ans sont jusqu'ici les grands oubliés de la politique éducative. Un oubli d'autant plus dramatique lorsqu'on pense que 90% des synapses du cerveau se développent au cours des cinq premières années de notre vie.

Dans une société en perpétuelle mutation, la créativité est tout sauf un luxe. C'est une compétence précieuse pour résoudre des problèmes ou encore préserver son autonomie. Les enfants qui auront pu développer cette ressource seront mieux armés face aux défis de l'existence. Durant les premières années de vie, le jeu et la créativité ne font qu'un ; ils font partie des stratégies d'apprentissage mises en œuvre spontanément pour explorer le monde et se situer par rapport à lui. Mais l'enfant ne

développera son potentiel créatif que si son environnement stimule sa curiosité et valide ses découvertes. Il faut donc veiller à mettre en place des conditions propices à son épanouissement.

Il faut penser aux enfants dès leur naissance. Cela exige une collaboration interdisciplinaire, une politique publique efficace ainsi que des moyens financiers. Actuellement, les structures d'encouragement culturel ne sont toutefois établies qu'à partir de la scolarisation. Aussi les institutions de la petite enfance, telle que la nôtre, n'ont que rarement accès à des subventions dans le domaine culturel. Il convient donc d'initier des démarches à notre échelle pour susciter un élan et que la participation culturelle devienne une évidence, aussi pour les enfants de 0 à 4 ans.

Le projet xyz y contribue et, par conséquent, participe à la mise en place de l'article 31 de la Convention internationale de l'ONU, lequel stipule le droit de participer à la vie culturelle et artistique.

Il s'agit de donner de meilleures chances d'avenir à tous les enfants. Les personnes qui ont confiance en leurs compétences créatives et les utilisent ont appris à être autonomes, innovantes, critiques et à gérer leur vie.

Heinz Altorfer, ancien membre de la Commission suisse pour l'UNESCO et membre du conseil consultatif de Lapurla

But du projet

Décrire la mission du projet, à quoi elle va servir. Généralement en un ou deux paragraphes.

Par exemple. Ce projet s'emploie à enrichir le regard porté sur la créativité des enfants âgés de 0 à 4 ans : celle-ci n'est pas considérée comme une capacité à produire des objets répondant aux critères des adultes, mais comme une compétence transversale de résolution de situations. Il s'agit aussi d'inciter les professionnel·les de la petite enfance, les artistes et les institutions culturelles à travailler ensemble pour nourrir ce champ éducatif.

Bénéficiaires du projet

Décrire quel(s) public(s), voire nombre d'individus concernés.

Objectifs du projet

Dire ce qui va être fait concrètement en corrélation avec les missions du bailleur. Les objectifs doivent être mesurables (portent sur des indicateurs). Ils peuvent aussi se rapporter au nombre de personnes qui bénéficient du projet (mentionné sous bénéficiaire). Introduire un graphique permet d'avoir une vision en un clin d'œil. Un résumé, incluant le contexte, le but du projet et les objectifs peut également être créé dans un chapitre « Résumé du projet ».

Les quatre projets pilotes développés en Suisse romande dans le cadre de l'initiative Lapurla est inspirante : <https://www.proenfance.ch/quatre-projets-lapurla>

Trois modèles d'action possible proposés par Lapurla

Amener les enfants à l'art : Les enfants de structures de la petite enfance se rendent régulièrement dans des lieux de culture avec les personnes qui les encadrent. Ils y sont accompagnés par des médiatrices et médiateurs culturels. L'objectif est que tous les enfants établissent une relation avec un lieu de culture et les personnes qui y travaillent, et, idéalement, que leurs familles soient impliquées.

Amener l'art aux enfants : Des artistes se rendent dans des institutions de la petite enfance et travaillent sur place de manière coconstruite avec les personnes responsables de l'encadrement et les enfants. L'objectif est qu'une pratique esthétique et culturelle devienne évidente dans le fonctionnement quotidien de l'institution.

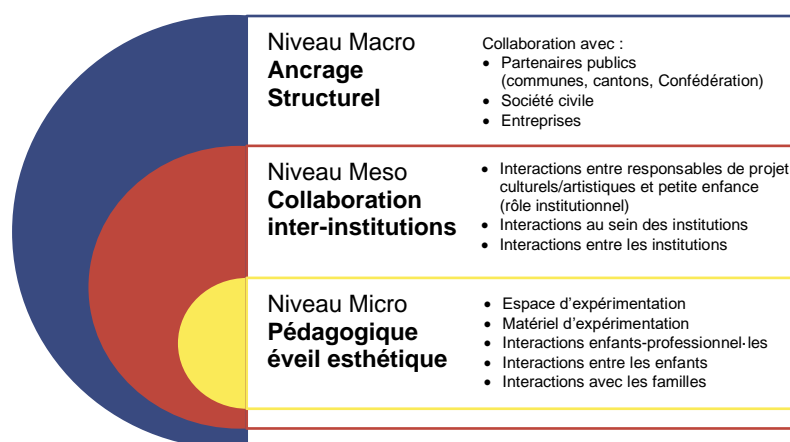
Ouvrir les offres à toutes les familles avec de jeunes enfants : L'objectif est que chaque commune dispose d'offres d'éveil esthétique à bas seuil, connues et accessibles à toutes les familles.



Éventuelle accroche, par exemple un témoignage.

Comme suggéré par Lapurla, les objectifs peuvent aussi être classés sur trois niveaux : macro, méso, micro. Cette méthode a pour avantage de prendre conscience des objectifs dans leur globalité ou de cadrer les intentions.

Les trois niveaux d'impact d'un projet



Mise en place du projet

Par exemple :

- Les mesures sont définies communément entre l'institution de la petite enfance x et le musée y afin de coconstruire les étapes du projet, par le biais d'échanges, etc.
- Des ateliers sont prévus afin d'intégrer les parents dans les démarches.
- Des observations sont écrites afin de documenter les démarches et d'en tirer des conclusions utiles à l'évolution des pratiques et à leurs institutionnalisations dans nos organisations respectives.

Évaluation du projet

Renvoie aux objectifs. Peut-être qualitatif et/ou quantitatif. N'est pas obligatoire, mais fortement recommandé pour renforcer la crédibilité du projet. Le rapport d'évaluation peut être succinct. Dépend des bailleurs et du montant du projet.

Planning

Particulièrement pour un projet d'importance, inclure un planning avec les délais centraux.

Partenaires

Mentionner des partenaires permet de montrer que nous travaillons en réseau. Privilégier les partenaires du projet ou mentionner les reconnaissances officielles. Dépend du montant et des exigences des bailleurs.

Ce projet est soutenu par :

- Xyz
- Xyz
-

Durabilité du projet

Par exemple. Le projet xyz contribue à l'autonomie des enfants et, de ce fait, à une société durable. Il permet aussi d'instituer la thématique de l'éveil esthétique et de la participation culturelle au sein des organismes porteuses du projet. L'effet multiplicateur autorise ainsi d'autres tout-petits de vivre l'expérience initiée et à professionnaliser le champ en la matière.

In fine, les démarches participent à renforcer le mouvement « Lapurla, les enfants explorent ». Elles contribuent à penser aux enfants dès leurs naissance et rendent possible une politique éducative efficace grâce aux pratiques développées. Elles offrent des exemples concrets pour appliquer les droits de l'enfant de l'ONU dès la petite enfance

Risques

Possible de décrire une analyse des risques. Dépend du montant du projet.

Budget pour le projet xyz

Avoir une rubrique évaluation est un atout. Généralement 10% pour les frais d'infrastructure et 10% pour les divers sont acceptés (autant s'en assurer préalablement). Ne pas laisser paraître qu'il s'agit de salaires. Généralement préférable d'indiquer un montant de 20% pris en charge par l'institution porteuse du projet/partenaires (s'informer également au préalable). Préférable d'inclure dans les produits au moins deux organismes potentielles afin que les interlocuteurs n'aient pas l'impression de devoir assurer tous les risques. Là aussi, l'option dépend du montant du projet.

Charges

Promotion et coordination (3 heures/module* CHF xx.-)	CHF	00.-
Coconstruction de la démarche	CHF	00.-
Animation	CHF	00.-
Évaluation	CHF	00.-
Matériel	CHF	00.-
Déplacements	CHF	00.-
Frais d'infrastructure	CHF	00.-
Divers et imprévus	CHF	00.-

Total des charges	CHF	00.-
--------------------------	------------	-------------

Produits

Organisation XYZ	CHF	00.-
Organisation XYZ	CHF	00.-
Institution porteuse	CHF	00.-
Expertise gracieuse/bénévolat	CHF	00.-

Total des produits	CHF	00.-
---------------------------	------------	-------------

Bibliographie des collaborateurs·trices principaux du projet

- Xyz
- Xyz
- Xyz

A propos de l'initiative « Lapurla, les enfants explorent »

L'initiative nationale « Lapurla, les enfants explore » ouvre des espaces de liberté créative aux plus jeunes. Les enfants de 0 à 4 ans découvrent des institutions culturelles en tant qu'univers sensoriels variés en compagnie de leurs personnes de référence. Inspirés par des professionnel·les des arts, ils explorent leur environnement. Parce que la culture renforce la personnalité, dès le plus jeune âge. Une initiative du Pour-cent culturel Migros et de la Haute école des arts de Berne HKB (cf. www.lapurla.ch).

A propos de l'institution porteuse du projet ou des partenaires du projet

L'institution xyz existe depuis XXXX. Elle compte XX collaboratrices et collaborateurs : XX salariés et XX bénévoles.

Missions

Nos principales missions sont :

- xyz ;
- xyz ;
- xyz.

Plus d'information sur www.xyz.ch

Ressources

Par exemple. L'institution œuvre dans un but non lucratif/est municipalisée et fait également appel à des fonds privés pour des projets novateurs qui dépassent ses capacités financières.

Reconnaisances officielles

Les instances suivantes reconnaissent que notre institution effectue un travail de qualité et la soutiennent financièrement :

- xyz

Principaux organes dirigeants

Par exemple. Notre institution dépend d'un Comité. Ce dernier définit les missions, les objectifs et les stratégies. Il approuve les plans de travail et les budgets. En outre, l'institution est composée d'une direction et d'une équipe éducative.

Composition du Comité

- Prénom, nom, fonction (si Comité existe ou autre)

Pour approfondir l'éveil esthétique et la participation culturelle des tout-petits

Bibliographie

- Les droits de l'enfant de l'ONU dans l'éducation culturelle de la petite enfance ; Amann, Bretz, Dietrich, Hübner, Meergans, Netta, Willwertz ; Lapurla, 2021
- La créativité dès la naissance ; Lapurla ; 2020
- Éveil esthétique et participation culturelle dès le plus jeune âge, Kraus, Ferretti ; Pro Enfance, Réseau d'accueil extrafamilial ; 2019
- 16 exemples de pratiques d'éveil esthétique pour les 0-4 ans ; Pro Enfance ; 2019
- La participation de l'enfant : une notion à interroger, Accueil de la petite enfance : comprendre pour agir ; Partenaire Enfance et Pédagogie ; Érès, « 1001 bébés » ; (2014)

Site Internet

- www.lapurla.ch

Annexes

- Dépliant de présentation de l'institution
- Statuts de l'institution
- Selon organisme sollicité